Forum Français de la Jeunesse

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 mars 2015

Un pas vers l'accès des jeunes à leurs droits !

Le Forum Français de la Jeunesse salue l'avancée du gouvernement sur l'accès des jeunes au droit commun par la mise en place de la prime d'activité et son accès pour les actifs de moins de 25 ans.
Annoncée cet été par le Président de la République, la fusion du RSA activité et de la Prime Pour l'Emploi (PPE) dans une prime de complément d'activité a été précisée début mars par le Premier Ministre Manuel Valls lors de la présentation du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

C'est la fin d'une discrimination basée sur l'âge.
700 000 à 1 million de jeunes, à qui ce droit était refusé sans raison, vont pouvoir en bénéficier.

Fort de notre volonté de voir les injustices liées à l'âge disparaître, les organisations nationales de jeunes rassemblées au Forum Français de la Jeunesse portent, depuis 2013, l'ouverture du RSA aux jeunes de moins de 25 ans auprès du gouvernement. Alors que ces jeunes actifs n'ont pas le droit aujourd'hui de bénéficier du RSA activité, ils seront inclus dans la prime d'activité. Celle-ci leur permettra ainsi de disposer d'un revenu complémentaire stable à leurs salaires, tenant compte de la variation de leurs activités.

S'il s'agit d'une **victoire pour l'accès des jeunes aux droits et leur autonomie**, nous attendons toutefois des garanties sur l'accès des apprentis et des étudiants à cette prime d'activité. En effet, nombreux sont les apprentis et les étudiants salariés dont les ressources précaires rendent l'accès à l'autonomie, au logement, à la santé ou encore à l'alimentation très compliqué.

Par ailleurs, **si certaines mesures du plan de lutte contre la pauvreté représentent des avancées**, telles que la mise en place d'un parcours éducatif de santé à l'école, l'accompagnement à la formation et la lutte contre le décrochage, la généralisation du tiers-payant ou le développement de la Garantie Jeunes, **d'autres traduisent davantage un recul du gouvernement**.
Ainsi, la garantie universelle des loyers, qui devait soutenir le cautionnement de tous les publics en difficulté, et l'encadrement des loyers, qui devait être mis en place sur l'ensemble du territoire, ont vu leurs objectifs largement réduits. Pour les jeunes, la garantie des loyers ne bénéficiera plus qu'à ceux disposants d'un contrat de travail. Quid alors notamment des étudiants, apprentis ou jeunes chômeurs ? Quant à l'encadrement des loyers, il ne s'appliquera plus qu'à Paris et aux territoires qui en feront la demande.
Le Forum Français de la Jeunesse veillera alors à continuer son travail avec le gouvernement pour des avancées pour les jeunes français.

CONTACT PRESSE
Janie MORICE, Déléguée générale
06 75 33 94 44
jmorice@forumfrancaisjeunesse.fr

Le Forum Français de la Jeunesse rassemble les 18 principales organisations gérées et animées par des jeunes. Autonome des pouvoirs publics, ce Forum est un espace de représentation des jeunes par eux-mêmes au niveau national mais aussi d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux de société qui touchent les jeunes.

Organisations membres